

Réunion des Présidents de CLE

Mardi 28 novembre 2017

Retour expérience du Calavon - Coulon



- Banon
- Simiane-la-Rotonde
- Vachères
- Oppedette
- Ste Croix-à-Lauze
- Reillanne
- Montjustin
- Céreste
- Viens
- St Martin-de-Castillon
- Castellet
- Saignon
- Caseneuve
- Gignac
- Rustrel
- Villars
- Apt
- Gargas
- St Saturnin-les-Apt
- Lioux
- Murs
- Joucas
- Roussillon
- Goult
- Bonnieux
- Lacoste
- Mènerbes
- Oppède
- Les Beaumettes
- St Pantaléon
- Gordes
- Cabrières-d'Avignon
- Maubec
- Robion
- Les Taillades
- Cavaillon

Commission Locale de l'Eau

du bassin versant du Calavon-Coulon



Réseau hydrographique :

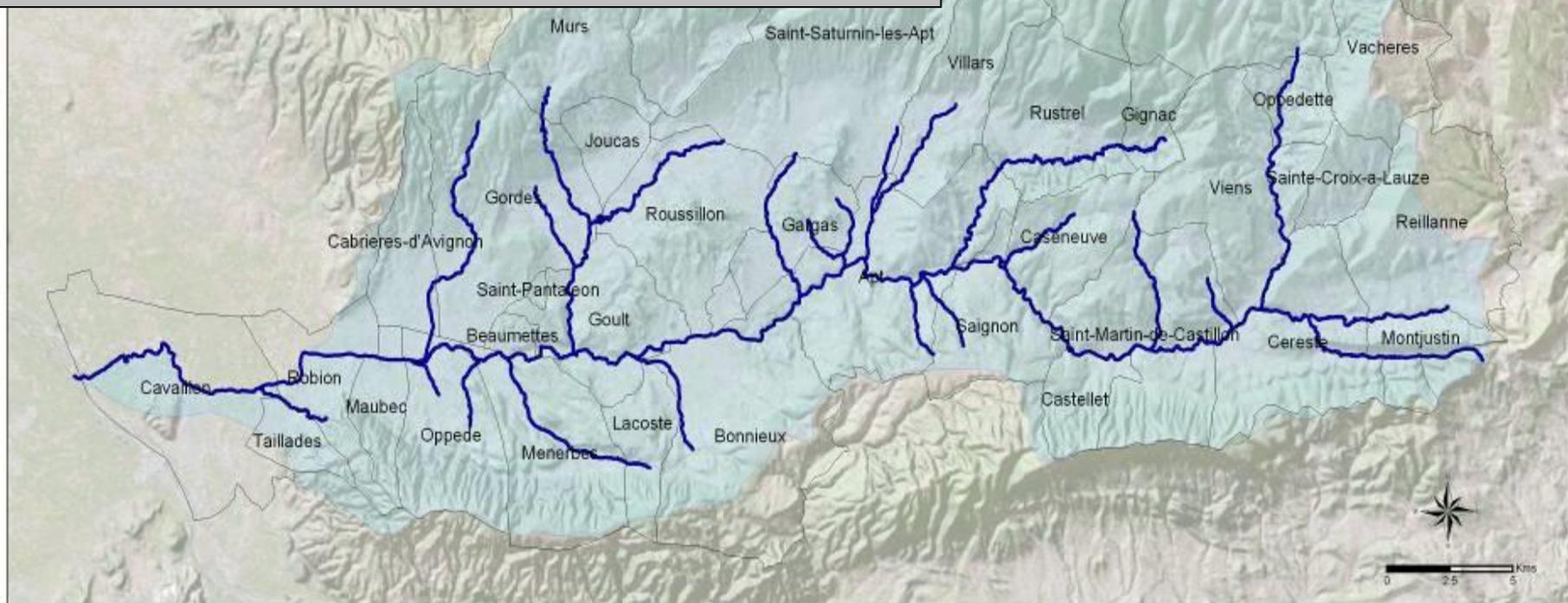
Linéaire total du Calavon-Coulon : 90 Km
120 km d'affluents

Superficie : environ 1000 Km²

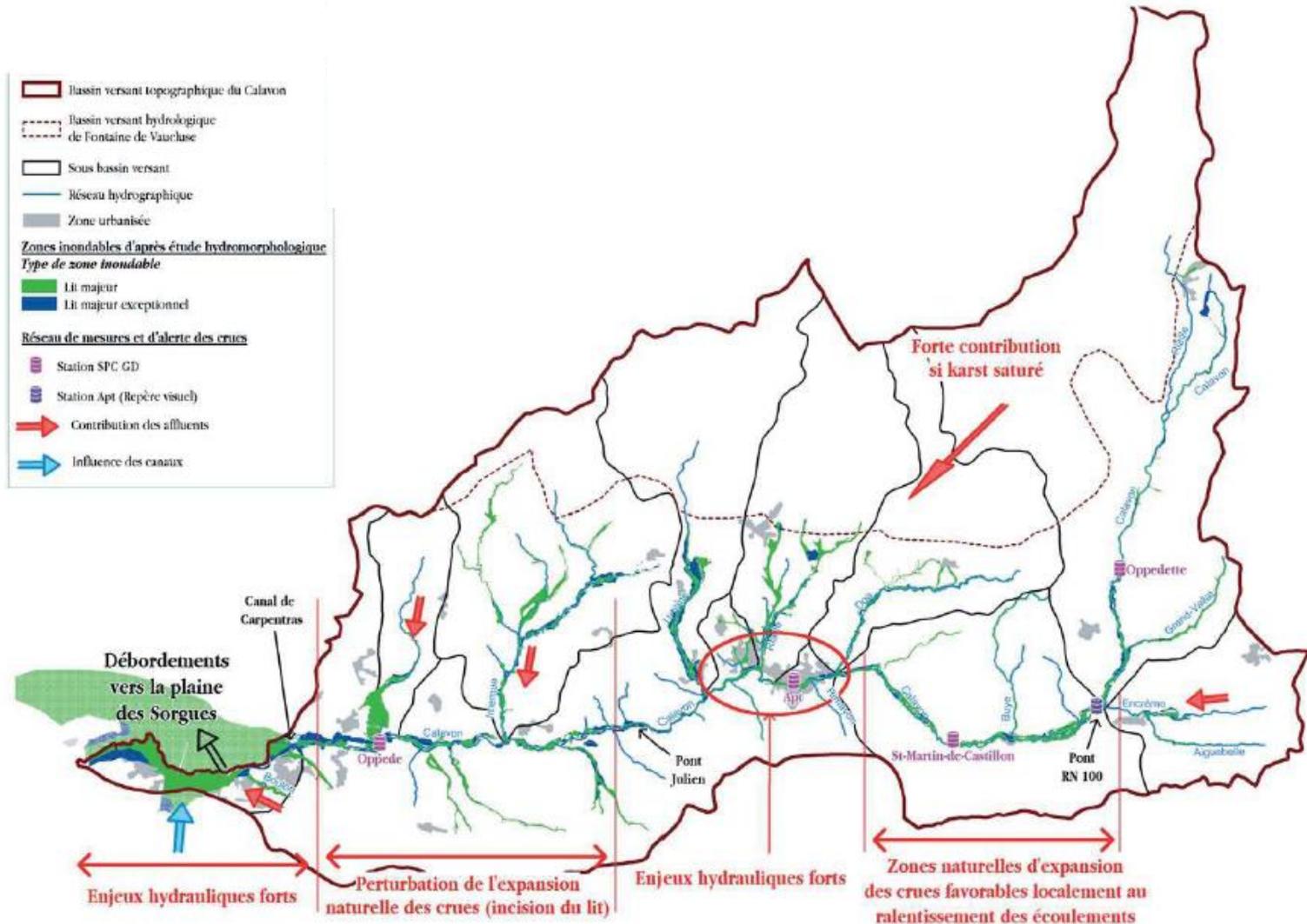
Population : 60 000 habitants

Territoire administratif :

36 communes (28 dans le Vaucluse et 8 dans les Alpes de Haute Provence)



Caractéristiques et enjeux liés aux inondations



Caractéristiques et enjeux liés aux inondations en résumé...

- ✓ 2 thématiques : débordement de cours d'eau et ruissellement pluvial
- ✓ Des crues soudaines et brutales (30 km en moins de 6h entre Apt - 11 300 habitants - et Cavailon - 24 600 habitants), chaque fois différentes
- ✓ Plaine aval largement inondable,
- ✓ 1 personne sur 5 exposée en moyenne aux inondations (disparités ex : 1 personne sur 2 Cavailon).
- ✓ 4 communes aval en TRI
- ✓ PPRI prescrit depuis 2002 / 28 communes



Historique de gestion sur le Calavon

- ✓ **1993** : élus du Parc lance le projet de SAGE (appuyé par AERMC BV pilote)
- ✓ **1994** : crue importante amène à des travaux d'urgence, étude inondabilité et engagement des communes
- ✓ 1995 – 1996 : définition du périmètre
- ✓ 1997 : constitution de la CLE et de ses instances de travail
- ✓ 1998 – **2001** : élaboration du SAGE 1 (terrain, ateliers techniques, groupes W)

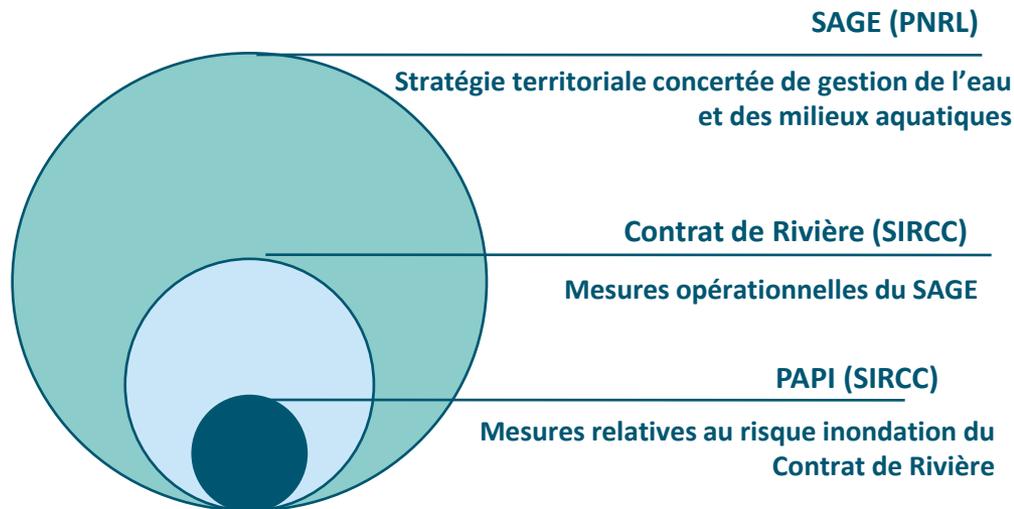
➤ *Document d'objectifs et de planification*

HISTORIQUE DE GESTION

- ✓ **2003** : signature du 1^{er} contrat de rivière
- ✓ Fin **2005** : création du SIRCC - *Syndicat de Rivière Calavon-Coulon*
- ✓ 2008 :
 - prolongation du contrat de rivière jusqu'à fin 2010
 - 2^{ème} crue importante / montée en puissance des effectifs du SIRCC
- ✓ 2011 à 2014 : Bilans et procédures de révision / positionnement des structures de gestion
- ✓ **2013** : Labellisation PAPI complet / exécutoire mi 2014 pour 6 ans
- ✓ **2015** : Approbation SAGE et contrat de rivière 2 (80 actions, 41,5 M€)

Un contexte local spécifique et complémentaire

- **Deux structures**
(SIRCC et PNR du Luberon),
- **Trois procédures**
(SAGE, Contrat de Rivière et PAPI),



Guide d'application du SAGE dans les documents d'urbanisme

⇒ www.parcduluberon.fr/guide-sage/

Les objectifs pour renforcer les liens entre la politique de l'eau et l'aménagement du territoire :

- faire connaître/partager le SAGE et ses objectifs auprès des élus et des services en charge de l'urbanisme ;
- aider les collectivités à mieux comprendre et appréhender le rapport de compatibilité entre les PLU/SCOT et le SAGE ;
- créer un outil d'aide aux collectivités pour faciliter la déclinaison des mesures du SAGE ;
- contribuer à créer un véritable "réflexe SAGE" en amont de tous projets d'aménagements pouvant avoir un impact sur l'eau ;

⇒ Exemples : préservation zones inondables et chemins de l'eau, gestion alternative des eaux pluviales...

Articulation SAGE / PAPI



<p>SAGE Volet « Crue et gestion physique » Objectifs général du SAGE</p>	<p>Priorités locales du PAPI Calavon-Coulon</p>	<p>Axes d'intervention du PAPI</p>
<p>- 1 - Développer la connaissance et transmettre une culture du risque</p>	<p>Informer, partager et sensibiliser</p>	<p>Axe 1 : Améliorer la connaissance des aléas et la conscience du risque <i>Topoguide</i></p>
<p>- 2 - Réduire l'aléa inondation en restaurant la dynamique naturelle des cours d'eau</p>	<p>Améliorer la prévision, l'alerte et le porter à connaissance</p>	<p>Axe 2 : La surveillance, la prévision des crues et des inondations <i>Reserves communales de securite</i></p> <p>Axe 3 : L'alerte et la gestion de crise <i>PCS</i></p>
<p>- 3 - Protéger les personnes et les biens exposés aux risques inondation</p>	<p>Préserver les zones naturelles d'expansion de crues et un espace de mobilité aux cours d'eau</p>	<p>Axe 6 : Le ralentissement des écoulements <i>Etude ZEC, redynamisation site pilote</i></p> <p>Axe 4 : La prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme <i>Guide</i></p> <p>Axe 5 : La réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens <i>Ch Agriculture</i></p> <p>Axe 7 : La gestion des ouvrages de protection hydrauliques</p>

- 32 actions sur les 7 axes du PAPI
- 14,5 M d'€ dont 11 M d'€ de travaux sur plaine aval du Coulon

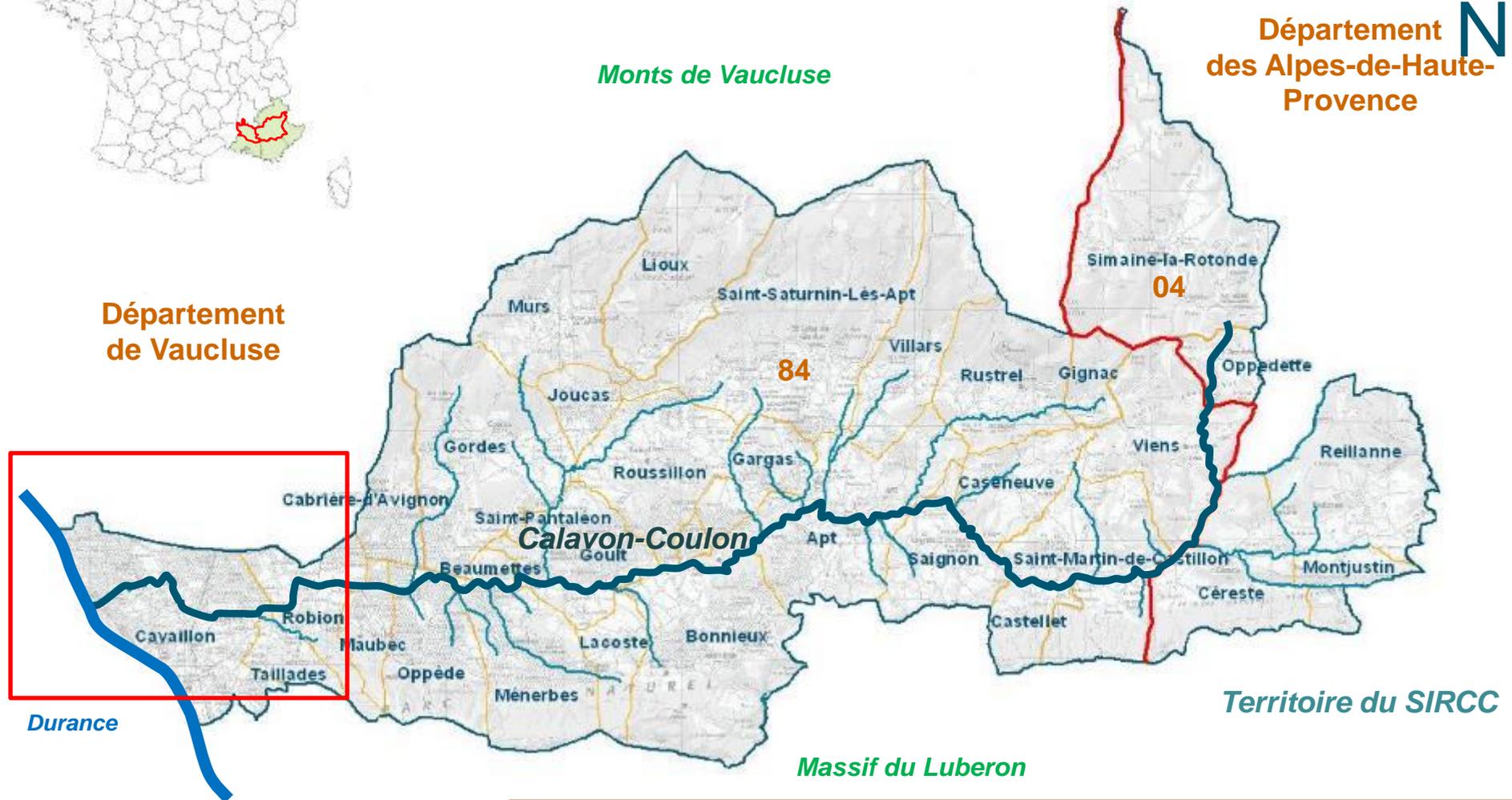
Un programme de travaux de protection découlant d'une approche globale BV.



Département
de Vaucluse

Monts de Vaucluse

Département
des Alpes-de-Haute-
Provence



Durance

Massif du Luberon

Territoire du SIRCC

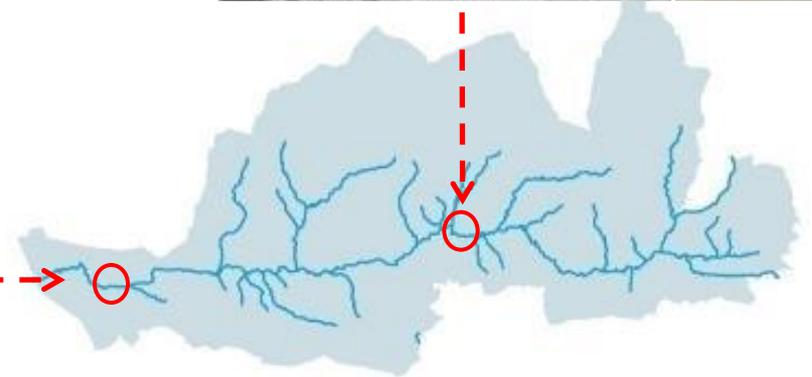
Un programme de travaux de protection découlant d'une approche globale BV



Vue aérienne du secteur des Ratacans lors de la crue de déc. 2008 - Commune de Cavailhon



*Hauteur des eaux lors de la crue de 1925
Rue de la République - Commune d'Apt*



Des études globales menées à l'échelle du BV ont démontré l'impossibilité de protéger la plaine aval contre les crues les plus fortes, du fait des contraintes naturelles et anthropiques liées au Coulon → Nécessité d'un programme de protection protégeant le + gd nombre lors de déversement en crue.

Objectifs et nature des travaux

- Un Elargissement du lit mineur et des berges alternativement RD/RG.
- Des Dignes en recul, calées majoritairement sur l'espace de mobilité du cours d'eau.
- L'Aménagement de surverses de sécurité en Rive Droite.
- La Reconstitution de boisements à l'arrière des digues.

Création d'un bief de délestage au droit d'un ancien aqueduc.



Plantations, créations d'annexes et de mares dans l'espace mobilisable.



Digue en recul



Difficultés rencontrées

Acceptation des travaux par la population

- Long historique de programmation (depuis 96) et nombreuses difficultés d'avancement (foncier, réglementaire, financier,...)
- Nombreuses études en cours (PPRI, PAPI, Mise en transparence voie ferrée à Cavaillon) rendant le projet **difficilement compréhensible**.
- Niveaux de protection différents en RG/RD induisant une acceptation locale difficile.
- Programme long à mettre en œuvre (9 tranches) et efficace en terme de protection seulement **à l'issue de sa réalisation**.

Cabinet 1,2,3 soleil (médiation, concertation) en accompagnement du SIRCC depuis 2014.

Gestion des Dignes

- SIRCC gestionnaire de 20 km de digues (2/3 privées) sur l'emprise du programme.

Poursuite des travaux

Financement des travaux

Actuellement à 80% dans le cadre du PAPI 1 mais après ?

80 % Etat, Région, Département
20 % SIRCC (33 communes)

8 tranches restantes d'un montant estimé à 20 M€.

Missions futures du SIRCC dans le cadre de la GEMAPI

Continuité des actions du SIRCC au 1^{er} janvier 2018

Période de transition 2018/2020 : Discussions avec les 3 EPCI sur le positionnement EPCI/SIRCC, le mode de gouvernance, le financement,...

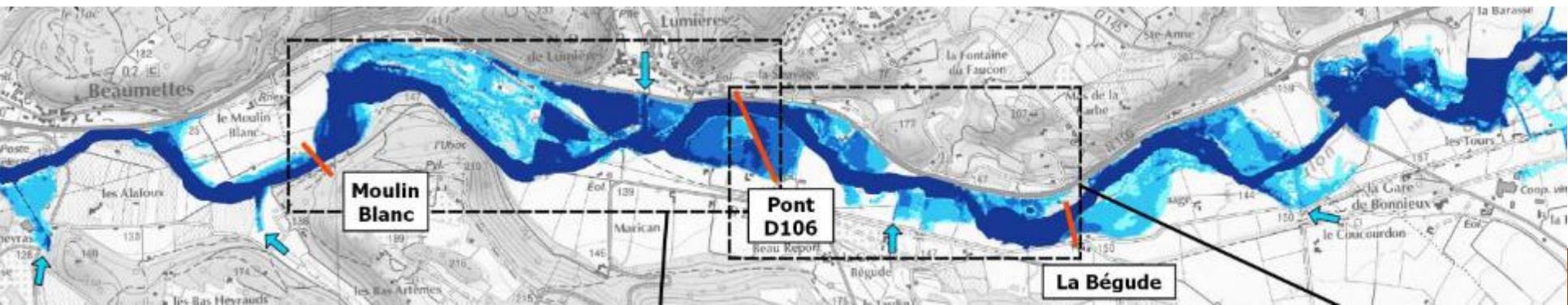


L'ETUDE DES ZONES D'EXPANSION DES CRUES



Une étude inscrite au PAPI

- Un LIDAR réalisé sur l'ensemble du territoire (précision 7 à 10 cm).
- Une modélisation hydraulique qui met en évidence les zones d'écrêtement naturelles – sans aménagement.
- Des possibilités d'optimisation sur 8 secteurs (surcreusement, digues transversales) permettant de gagner 10 m³/s sur les 70 m³/s écrêtés naturellement.



L'ETUDE DES ZONES D'EXPANSION DES CRUES



- Des questions qui vont très vite se poser :
 - ❖ Efficience du projet ?
 - ❖ Impacts économiques? Environnementaux ?
 - ❖ Compatibilité avec l'espace de mobilité du Calavon ?
 - ❖ Acceptation sociale ?

